

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 06510

Numéro SIREN : 891 681 660

Nom ou dénomination : 17.A.T.N. Bâtiment

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2023 sous le numéro de dépôt 3976

17.A.T.N. BATIMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège Social : 32 HAMEAU DU VAU, 91780 CHALO-SAINT-MARS
891 681 660 R.C.S EVRY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 FEVRIER 2023

Le 13 février 2023 à 14:00 heures

Les associés de la société 17.A.T.N. BATIMENT, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 32 HAMEAU DU VAU, 91780 CHALO-SAINT-MARS, sur convocation du Président.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Nelu Lucian TATAR, Président associé de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée Générale entrant en séance.

Selon la feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, les associés présents possèdent 10 000 actions sur les 10 000 actions composant le capital social. L'Assemblée Générale réunit donc le quorum exigé par la loi et les statuts pour pouvoir valablement délibérer. En conséquence, elle est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Nelu Lucian TATAR, Président associé de la Société dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés dans les conditions prévues par la loi et les statuts ;
- Les statuts de la Société ;
- La feuille de présence ;
- Le projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale.

Monsieur Nelu Lucian TATAR, Président associé de la Société déclare que tous les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, au Siège Social, depuis la convocation de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Puis, Monsieur Nelu Lucian TATAR, Président associé de la Société rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Président
- Nomination du nouveau Président
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

DS
MT

Monsieur Nelu Lucian TATAR, Président associé de la Société déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis plus personne ne demandant la parole, Monsieur Nelu Lucian TATAR, Président associé de la Société met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : DEMISSION DU PRESIDENT

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Nelu Lucian TATAR de ses fonctions de Président, prenant effet ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT

L'Assemblée Générale décide de nommer, à compter de ce jour, Madame Maria CINTA, née le 01/04/1970, en qualité de Présidente de la Société, en remplacement de Monsieur Nelu Lucian TATAR, démissionnaire. Madame Maria CINTA déclare accepter les fonctions de Président et ne faire l'objet d'aucune mesure ou disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président ou au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau, une feuille de présence ayant été signée par les votants.

DocuSigned by:

6194B948E8B0464...

Le Président de séance